

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22935**

Intitulé

Artiste clown

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Le Samovar

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le clown exécute seul, ou en groupe, un numéro, créé à partir de techniques musicales ou corporelles (acrobatie, équilibre, jonglerie, comédie, chant, danse, pantomime..), devant un public ou enregistré, dans un lieu de spectacle ou en extérieur, chez un particulier, dans une école, un hôpital, l'espace public.

Auteur ou coauteur de numéros, voire de spectacles, il peut créer et mettre en scène sa prestation, diriger une équipe artistique et technique, et la production de spectacles vivants ou audiovisuels.

Les activités sont:

Interpréter un rôle dramaturgie/gestuel et musique

Ecrire un rôle comique

Mettre en scène

Le titulaire possède les compétences suivantes:

- Ecriture d'une séquence / d'un numéro / d'un spectacle court, pour différents supports
- Utilisation des archétypes et des lois d'une écriture comique
- Choix de styles différents, adaptés à des intentions dramatiques / comiques
- Composition d'un cadre, d'une scénographie
- Direction d'acteurs
- Mise en scène pour différents supports (scène, caméra...)
Précision et justesse d'intention, d'interprétation et mise en jeu des palette et gamme d'émotions
- Maîtrise d'un langage verbal et corporel, maîtrise physique du corps, du mouvement et de l'espace
- Ecoute du partenaire et adaptation du jeu
- Gestion d'une liberté de jeu dans le respect d'une partition
- Gestion et adaptation de son énergie à un public, un espace de jeu
- Maîtrise d'une ou plusieurs techniques vocales / instrumentales / corporelles
- Ecoute de soi et des autres pour jouer à plusieurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Spectacle vivant - Audiovisuel - la formation amateur et professionnelle - socio-culturel - milieu hospitalier (clown à l'hôpital)

- interprète Clown
- Auteur de spectacle
- metteur en scène
- directeur de compagnie
- Pédagogue/ formateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1204 : Arts du cirque et arts visuels

L1203 : Art dramatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Composante interprétation :

- Interpréter un personnage, une situation, dans un numéro ou un spectacle
- Improviser en solo, duo, formes collectives
- Interprétation, improvisation de formes individuelles (10 à 20mn) ou collectives (20 à 90mn)

Composante écriture et mise en scène :

- Créer un ou plusieurs personnages avec une dramaturgie
- Ecrire la partition textuelle ou gestuelle d'un numéro ou d'un spectacle clownsques pour différents supports (scène, caméra...)
- Ecriture, mise en scène et représentation publique d'une séquence ou d'un numéro (10 à 50 mn), interprété par l'auteur ou par quelqu'un d'autre

Composante mise en jeu de techniques corporelles et / ou musicales :

- Maîtriser une ou plusieurs techniques musicales ou corporelles : chant, instrument, percussions corporelles, mime corporel et théâtre gestuel, danse, techniques de cirque...

- Réaliser un ou plusieurs exploit(s) dans un numéro clownesque
- Interprétation et traitement clownesque d'une partition corporelle ou musicale, seul, en duo, trio ou dans un ensemble (fanfare / chorégraphie ou enchaînements collectifs).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- le directeur du Samovar, président du jury - 4 professionnels extérieurs au Samovar au moins : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels...
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		- le directeur du Samovar, président du jury - 4 professionnels extérieurs au Samovar au moins : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels...
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		- le directeur du Samovar, président du jury - 4 professionnels extérieurs au Samovar au moins : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels...

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Artiste clown avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste clown" avec effet au 22 août 2017, jusqu'au 17 avril 2022.

Arrêté du 6 mai 2015 publié au Journal Officiel du 27 mai 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste clown" avec effet au 21 juillet 2012 jusqu'au 22 août 2017.

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme délivrant la certification professionnelle.

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 -13 titulaires de la certification / an (moyenne).

Autres sources d'information :

administration@lesamovar.net

Le Samovar

Lieu(x) de certification :

Le Samovar : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [Bagnolet]

Le Samovar

165 avenue Pasteur

93 170 Bagnolet

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Le Samovar - 165 avenue Pasteur - 93 170 Bagnolet

Historique de la certification :

Certification précédente : [Artiste clown](#)